



## Projet de loi libéral sur la représentativité électorale:

### **Les libéraux affaiblissent le poids politique du Québec**

Québec, le 25 mars 2022 – La députée de Beauport-Limoilou, Julie Vignola, a dénoncé le projet de loi libéral sur la représentativité électorale déposé aujourd'hui. S'il s'abstient de retirer un siège au Québec, ce projet de loi ne tient nul compte de l'engagement ferme à préserver le poids politique du Québec stipulé dans la motion bloquiste appuyée par la Chambre des communes et les libéraux, le 2 mars dernier. Il s'avère, constate Mme Vignola, que seul le projet de loi du Bloc Québécois est à la hauteur de ces engagements pour le Québec.

« Le projet de loi des libéraux s'abstient de retirer un siège au Québec, mais rehausse la représentativité de plusieurs provinces! C'est une infime partie des précautions requises pour préserver l'intégrité de la nation québécoise et le caractère unique de sa culture francophone. Les libéraux renient ainsi l'appui qu'ils ont fait semblant d'offrir à notre motion et au Québec, il y a quelques semaines à peine. Ça prouve encore une fois qu'il ne faut surtout pas se fier au gouvernement libéral pour protéger nos intérêts ! », clame la députée de Beauport-Limoilou.

Le projet de loi du Bloc Québécois, déposé il y a quelques semaines, propose de protéger durablement notre poids politique en établissant que le nombre total des députés du Québec ne soit pas inférieur à 25 % du nombre total de députés à la Chambre des communes. Ainsi, toute répartition à la hausse supposerait un ajustement équivalent pour le Québec, ce que ne fait évidemment pas la proposition libérale.

« Les dernières manœuvres libérales rappellent toute la pertinence d'une présence forte du Bloc Québécois à la Chambre des communes. À moins qu'ils ne fassent le choix d'un unique parlement québécois, il est essentiel que les Québécoises et des Québécois puissent compter sur le seul parti qui soit entièrement dédié à la défense de leurs intérêts à Ottawa, le Bloc Québécois », conclut Julie Vignola.

-30-

Source :  
David Rompré  
Directeur du bureau de circonscription  
Julie Vignola, députée de Beauport-Limoilou  
418-717-5462 / [david.rompre.308@parl.gc.ca](mailto:david.rompre.308@parl.gc.ca)